



Prestation de conseil

« formation au référentiel, audit à blanc »

Un consultant référencé par le programme accompagne votre site employeur à la prise en main du référentiel du label employeur pro-vélo et peut réaliser un audit à blanc. **Cette intervention s'envisage si votre site employeur est déjà bien avancé dans sa démarche employeur pro-vélo, pour se préparer à l'audit de labellisation.**

Contenu

Cette intervention de 1,5 jours d'un consultant comprend :

- ✓ Formation/prise en main du référentiel du label employeur pro-vélo,
- ✓ Définition d'une ambition réaliste de labellisation (calendrier et niveau au regard du plan d'actions),
- ✓ Réalisation d'un audit à blanc (détection des écarts et des points de sensibilité, recommandations pour progresser, conseil sur les éléments de preuve à compléter pour l'audit).

L'employeur

- ✓ Désigne une personne en charge du pilotage de la prestation (le référent vélo),
- ✓ Mobilise son site employeur pour que l'audit à blanc lui soit profitable (temps dédié, rassemblement des éléments de preuve...),
- ✓ Convient avec le consultant des modalités de réalisation de la prestation (rdv sur site, mise à disposition d'une salle de réunion...).



Soutenu par



Le consultant

- ✓ Adapte sa méthode et ses outils d'intervention à la maturité, aux besoins, à l'organisation et à la taille du site employeur,
- ✓ Assure au moins un rendez-vous sur le site employeur (sauf contraintes sanitaires ou de sécurité spécifiques),
- ✓ Remet à l'employeur la grille complétée du référentiel du label employeur pro-vélo pour son site employeur avec l'identification des points forts et des points faibles, et des recommandations pour progresser.

Coût de la prestation

Prix forfaitaire de 1 200 € en charge à 60% par le programme Objectif Employeur Pro-Vélo, soit un reste à charge de 480 €.



Soutenu par

